

Assemblée générale ordinaire de VIVALIA

L'Assemblée générale de VIVALIA se tient ce mardi 16 décembre sur le site de Bertrix. Les associés communaux et provinciaux y examinent notamment le budget 2026.

Selon la dernière étude MAHA (Model for Automatic Hospital Analyses – Belfius) récemment publiée et cartographiant la situation financière des hôpitaux belges généraux, bien que celle-ci enregistre en 2024 une légère amélioration, elle demeure néanmoins très fragile. Les hôpitaux du pays doivent faire face à un contexte d'incertitude, tant sur le plan économique et budgétaire, qu'organisationnel et environnemental.

Projection de fin d'année (PFA) 2025 et budget 2026 pour Vivalia

Pour Vivalia, **tous secteurs confondus**, le résultat courant en **PFA 2025** est positif (4,7 Mios €), pour un résultat net positif d'environ 9 Mios €. Celui-ci s'explique par un résultat exceptionnel de plus de 4 millions € au niveau du secteur hospitalier. Ce résultat exceptionnel résulte en partie de révisions BMF (financement fédéral des hôpitaux) positives partielles effectuées pour la période 2018-2024, pour un montant de 3,1 millions €.

Pour l'année 2026, le budget de Vivalia présente trois particularités au niveau de sa structuration. D'une part, on distingue le budget relatif au plan de gestion de l'institution – étroitement lié au plan financier établi dans le cadre des demandes d'emprunts bancaires pour le projet Vivalia 2030 – auquel vient se greffer le budget des premiers travaux liés au plan directeur du futur CHR Cœur du Luxembourg et enfin, l'impact des transferts patrimoniaux de Vivalia vers la Fondation d'Utilité Publique (FUP) Vivalia-IMMO.

Sur base du **plan de gestion** (hors impact du plan directeur du CHR et du transfert immobilier vers la FUP), le résultat budgétaire 2026, **pour les 4 secteurs de Vivalia**, est de -1,5 millions € en résultat courant et résultat net.

Le secteur hospitalier (AMU externalisée) présente un budget positif de +/- 1 Mio € en résultat courant et net. Ce budget intègre l'augmentation des charges salariales – dont la cotisation de responsabilisation neutralisée pour 2026 – et l'impact lié au développement de certains projets spécifiques, dont le dossier patient informatisé.

Toujours dans le cadre du plan de gestion, le budget du secteur AMU est de -0,5 Mio € en résultat net, l'impact du refinancement PIT, à évaluer, n'étant pas budgété.

Le secteur PCPA présente un budget de -1,8 Mios € en résultat net pour les 4 maisons de repos hors Florenville, soit une diminution du déficit de près de 300 K €, principalement en raison de la diminution des amortissements pour le Domaine de l'Ambra.

Le budget 2026 total pour le secteur PCPA, y compris les maisons de repos de Florenville, est estimé à -2,6 Mios €.

Le secteur extra-hospitalier affiche, quant à lui, un déficit de -250 K € en résultat net, soit une légère amélioration par rapport à la PFA 2025.

Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation des premiers travaux liés au **plan directeur du futur Centre Hospitalier Régional** (construction de l'échangeur autoroutier qui sera rétrocédé à la SOFICO), la charge budgétaire pour l'année 2026 (non amortissable) est évaluée à 5,4 millions €.

Les projections budgétaires 2026 pour Vivalia s'élèvent dès lors à -7,8 Mios € en résultat net, hors impact du transfert des actifs vers la FUP.

Le transfert des actifs nets de Vivalia vers Vivalia-IMMO (transfert des biens immobiliers et charges/subsides y liés) représente une « moins-value » impactant le résultat net de Vivalia. Rappelons que la création de cette Fondation d'Utilité Publique Vivalia-IMMO, destinée à mettre en œuvre la stratégie patrimoniale de Vivalia, permettra de lisser le paiement de la TVA sur une durée de 25 ans pour les nouveaux biens construits et de réduire, par conséquent, la charge d'intérêts sur emprunts, ce qui représente une économie estimée à environ 55 millions d'euros.

Prenant en compte le plan de gestion, la construction de l'échangeur pour le futur CHR et le transfert des actifs vers la FUP, le résultat budgétaire de Vivalia pour l'année 2026 est de -80 Mios €.

Soulignons que ce déficit 2026 sera absorbé par les réserves constituées antérieurement et par le bénéfice reporté. Nos projections financières ne prévoient **pas de prise en charge par les associés** (hormis pour les secteurs PCPA et extra-hospitalier de manière ordinaire, comme le prévoient les statuts).

Des **pistes de mesures** sont parallèlement envisagées (et non encore intégrées dans les prévisions budgétaires), afin de réduire les charges d'exploitation ainsi qu'optimiser le suivi des charges salariales et de l'activité médicale.

Notons que l'**impact de la cotisation de responsabilisation** sur les comptes de Vivalia, et des hôpitaux publics de manière générale, reste considérable. Pour rappel, cette cotisation, dont l'objectif est de

financer les pensions du personnel statutaire, est destinée à couvrir la différence entre les cotisations versées pour les agents statutaires actifs et les montants décaissés par l'Office des Pensions pour les agents retraités.

Pour l'année 2026, la charge liée à cette cotisation sera neutralisée par la provision constituée historiquement. Cependant, à partir de 2027, le solde de cette provision sera insuffisant et l'impact total sur les comptes de Vivalia.

Budget d'investissement 2026

Le budget d'investissement prévu pour l'année 2026 s'élève à près de **160 Mios € TVAC**.

La part la plus importante porte sur les **travaux** en général et plus spécifiquement, ceux concernant le futur CHR de Houdemont, à concurrence d'environ 138 Mios € au total.

Abordé selon le prisme des secteurs, le budget d'investissement de Vivalia se décompose comme suit :

- +/- 146 Mios € pour les hôpitaux ;
- 4,4 Mios € pour les maisons de repos et les crèches ;
- 9,4 Mios € pour l'administration centrale, dont une part importante consacrée au volet informatique.

Les investissements médicaux seront quant à eux maintenus à un haut niveau, à l'instar de 2025, pour plus de 8 Mios €.

Plus d'infos ?

Cindy LAMBORELLE
Chargée de communication

cindy.lamborelle@vivalia.be
0491/86 10 60